

## ASSISTANT DE VIE AUX FAMILLES

RNCP 4821- CPF 247009- Rome K 1302-K1303-K1304

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Maîtriser les compétences nécessaires à l'exercice du métier de **Assistant(e) de Vie aux Familles**
- Entretenir le logement et le linge- Accompagner les personnes dans les actes essentiels du quotidien- Relayer les parents dans la garde de leurs enfants à leur domicile

### PUBLIC VISE

Demandeur d'emploi, salarié en reconversion,

### PRE REQUIS

Maîtriser la lecture, l'écriture et le calcul. Niveau 3ème

### DUREE

477 heures – environ 4 mois dont 4 semaines en entreprise-  
Durée indicatives et ajustables en fonction des besoins du stagiaire

### VALIDATION VISEE

Titre professionnel de niveau 3 (CAP/BEP).

**SESSION** : 26/04/2021 au 30 septembre 2021

26 juillet 2021 au 25 novembre 2021

### MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Participer à une réunion d'information- inscription par téléphone ou par le site Internet [ifps.guadeloupe.com](http://ifps.guadeloupe.com)

Délai selon plannings de sessions internes-  
45 à 60 jours\* avant le début de la formation.

\* (Délai différent en fonction du financeur)

### MOYENS PEDAGOGIQUES

Tests de positionnement, supports de cours adaptés- accès Internet haut débit, photocopieur, vidéoprojecteur, plateau technique équipé( cuisine pédagogique, appartement reconstitué, matériel de puériculture, poste informatique à disposition

### INTERVENANTS

Mme MELAN- Formateur en hygiène et propreté- Madame GERVELAS- Formatrice en puériculture - Madame CHARLES FREDERIC formatrice en sanitaire et social

**TARIF : 2 999,30 €**

### ACCESSIBILITE

Personne en situation de handicap : nous contacter en fonction de votre handicap et nous nous adapterons.

### FINANCEMENT

Éligible au CPF – Peut faire l'objet d'une demande de prise en charge auprès d'un OPCO ou du Pôle emploi, Conseil Régional et/ou du Conseil départemental en fonction de votre situation

### PROGRAMME

**Période d'intégration.** Accueil, présentation des objectifs de la formation, connaissance de l'environnement professionnel et adaptation du parcours de formation (**1 semaine**).

**Module 1. Entretien le logement et le linge d'un particulier :** la relation professionnelle - la prévention des risques domestiques et la sécurité au domicile d'un particulier - l'entretien du logement : gestes et techniques - l'entretien du linge. **Période en entreprise (2 semaines).**

**Module 2. Accompagner les personnes dans les actes essentiels du quotidien :** la relation professionnelle avec la personne et son entourage - la prévention des risques - les situations d'urgence - les techniques et gestes professionnels dans l'aide à la toilette, à l'habillage, aux déplacements et à l'alimentation - le respect de l'intimité, des goûts et des habitudes de la personne - la contribution à l'autonomie physique, intellectuelle et sociale de la personne - les courses - la préparation des repas - la prise des repas.

**Période en entreprise (2 semaines).**

**Module 3. Relayer les parents dans la prise en charge de leurs enfants à leur domicile :** - les techniques et gestes appropriés aux enfants - la prévention des risques et la sécurité des enfants - le développement des apprentissages des enfants - la communication avec les parents .

*Depuis le 5 juillet 2016, l'obtention du SST \* Sauveteur Secouriste du Travail - est un préalable à l'obtention de la certification totale ADVF il est organisé avant la certification par l'entreprise AFP97.*

#### Nos statistiques

94 % de réussite au 10/02/2021

96,25 % de satisfaction de nos formations

**Période en entreprise (2 semaines).**

Les aspects liés au développement durable sont traités tout au long de la formation.

**Session d'examen (1 semaine).**

### CERTIFICATION

L'ensemble de ces modules (3 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau 3 Assistant de vie aux Familles.

**Notre objectif... Votre réussite !**

## EVALUATION ET SUIVI

### PEDAGOGIQUE

Grille de positionnement et de progression au début et en fin de formation ; évaluation formative tout au long de la formation ; évaluation sommative à la fin de chaque module-Évaluation de satisfaction de l'apprenant en fin de parcours.

**Notre objectif... Votre réussite !**